FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 9 JUILLET 1861.

AURELIE.

DEUXIEME PARTIE.

XIV

La maisonnette de Nanette Lefèvre était isolée, basse, dispersée en plusieurs corps de bâtiments, et entourée d'une vigne grimpante, telle en un mot qu'on en bâtit généralement dans la partie de la Normandie où elle demeurait. Seulement l'ancienne cuisinière, habituée au confortable dans le château de Belrive, avait fait réparer à sa convenance la maison de feu son père. Le logis principal se composait d'une première pièce assez vaste, d'un cabinet servant de garde-robe, et enfin d'un grenier où l'on montait par un escalier en échelle.

La façade donnait sur un chemin très solitaire du hameau de Saint-Symphorien, dont les premiers feux étaient distants de plus de cinq cents pas. Une étable, placée à gauche de la maisonnette, en était séparée par une petite cour; mais les deux corps de bâtiment avaient été bâtis sur le même alignement.

La maison avait naturellement une entrée sur la cour, comme elle en avait une par la rue. La première n'était fermée que par une barrière de bois peint.

Nanette n'avait pu dormir dans la nuit qui suivit les débats du procès de Mme de Belrive; et, quoique extrêmement souffrante depuis longtemps, elle s'était levée de très grand matin, agitée qu'elle était par la fièvre de l'inquiétude encore plus que par celle de la maladie dont elle était atteinte. Son visage, ordinairement très pâle, était alors fortement coloré.

Quand la matinée fut un peu avancée, elle ne put tenir en place.

Elle se mit à marcher à la façon des hyènes en cage, à travers sa chambre, écoutant à chaque instant, toute haletante, si les pas d'un cheval ne lui annonceraient point l'arrivée de la personne qu'elle attendait.

—Il est encore trop tôt, sans doute, balbutiait-elle en regardant les aiguilles de son horloge en forme de grande caisse, il lui faut au moins douze heures pour venir de Caen jusqu'ici. Que va-t-il m'apprendre? Sera-ce la condamnation?.... Elle frissonna et se cacha la tête dans les mains. Ah! si j'avais prévu que le crime causât tant de tourments, reprit-elle, non, je ne me serais jamais faite la complice de cet homme.

A ce moment on frappa à la porte.

—Le voilà! s'écria-t-elle en passant la main sur son cœur défaillant.

Elle alla ouvrir.

A la vue de la personne qui se présentait, elle poussa un cri de surprise:

—Vous ici, mademoiselle Clarisse!

C'était en effet Clarisse, mais si changée qu'elle ne paraissait plus que l'ombre d'elle-même.

La malheureuse jeune fille se laissa tomber sur un siége en sanglotant.

—Ah! madame, vous m'avez trompée, dit-elle, quand vous êtes venue me proposer de me substituer à la marquise de Belrive, dans l'espoir de la remplacer aussi dans son cœur. Au lieu de cela, je l'ai perdu.... perdu pour toujours!

—De qui parlez vous, et que voulez-vous dire? demanda Nanette saisie d'une vague appréhension.

—Vous savez bien que je parle de M. Paul Belmont. Il m'a laissée seule à Londres d'où il s'est échappé en me maudissant.

—Et vous ne savez pas où il se trouve? demanda vivement Nanette.

—Non. Je le croyais auprès de son frère; mais cela n'est pas, et je n'ai pu savoir ce qu'il est devenu.

—Tant mieux! pensa Nanette, car sa présence en ce moment aurait de bien graves inconvénients.

Nanette ne savait rien du retour de Paul en France, Clarisse ayant naturellement cessé de lui en donner des nouvelles par l'entremise du sieur Bulleni depuis qu'elle avait quitté Londres elle-même.

Et depuis quand vous a-t-il quittée? reprit tout haut Nanette.

—Il m'a quittée.... je ne sais plus.... répondit Clarisse, dont l'esprit continuait d'être quelque peu égaré par moments. Tout ce que je me rappelle c'est qu'un marin est venu le chercher de la part de M. Raphaël.... Je devais m'embarquer avec lui sur l'Alcyon.... Mais il est parti sans moi.

—Un marin?.... l'Alcyon?.... se dit Nanette. Oh! alors, tout va bien. Mais, continua-t-elle en parlant à Clarisse, comment donc êtes vous venue ici?

—Je veux le retrouver, madame, dit Clarisse sans répondre à la question, je veux lui tout avouer et lui demander pardon de son tromperie.... Je suis si malheureuse de son mépris, de sa haine!.... Qu'il me rende son estime seulement, son amitié comme autrefois.... et il me semble que je ne souhaiterai plus rien en ce monde.

Une telle résolution chez Clarisse rassurait peu Nanette, qui répéta sa question:

—Qui donc a pu vous envoyer chez moi, mademoiselle?

—C'est ce M. Bulleni, de la Haye-du-Puits, chez qui j'adressais toutes mes lettres de Londres. Je viens de le voir. J'espérais qu'il pourrait me donner des nouvelles de Paul; mais il ne savait rien. Alors je lui ai offert ma bourse, et il m'a indiqué votre demeure.

Nanette fronça les sourcils.

—Je mets mon seul espoir en vous, madame, poursuivit Clarisse en joignant les mains. Vous ne pouvez me refuser votre aide pour le retrouver. Il faut bien que vous répariez le mal que vous m'avez fait. Parlez, savez-vous où est Paul? Dites-moi la vérité, et ne redoutez rien de ma part. Jamais je ne trahis mes serments. A lui, à lui que j'aime, j'ai refusé obstinément toute explication.

Nanette, sans l'écouter, ne put retenir sur ses lèvres un sourire dédaigneux.

—Mon Dieu! mademoiselle, lui dit-elle sèchement, j'ai autre chose à faire qu'à m'occuper de vos amourettes, quand je suis allée vous voir à Saint-Lô, je n'étais que l'émissaire d'une personne qui voulait vous rendre service sans doute. Je suis fâchée que vous n'ayez pas réussi à vous faire aimer, comme on l'espérait dans votre intérêt. C'est votre faute et non la mienne. Cela ne me regarde pas.

—Le nom de cette personne, alors, madame! je vous en supplie! demanda Clarisse.

Nanette prêtait l'oreille aux bruits du dehors en cet instant, et il lui semblait entendre les pas d'un cheval à quelque distance.

—N'insistez pas, mademoiselle, répondit-elle. Je vous le répète, mes affaires personnelles ne me laissent pas le temps de m'occuper de vous. Je vous avouerai même que votre présence me gêne en ce moment, car j'attends quelqu'un pour terminer un acte.... important. Toute ma journée devra être employée.

Clarisse ne pouvait rester davantage, après avoir reçu une invitation si formelle de se retirer.

Comme elle descendait les deux marches de la porte de la rue, un cavalier entrait dans la cour par la barrière.

Nanette était accourue au devant de lui, et Clarisse l'entendit s'écrier avec plus de colère que de prudence:

—Oui, c'est moi, un peu moins gai que la première fois. Ce satané Paul Belmont va probablement tout gâter. Je vous conterai cela. Soignez d'abord mon cheval, dont j'aurai besoin tout à l'heure.

—Paul Belmont! pensa Clarisse; cet homme vient donc de le voir!

Nanette et le cavalier étaient entrés dans l'étable pour y caser le cheval.

Après quelques secondes de réflexion, Clarisse se dit qu'ils ne tarderaient pas à venir dans la maison, où, comme ils l'avaient annoncé, ils continueraient à s'entretenir de Paul Belmont. Dans l'état d'exaltation mentale où elle se trouvait depuis quelque temps, le moyen le plus sûr d'apprendre des nouvelles de celui qu'elle aimait lui parut être celui d'écouter les confidences que l'inconnu avait annoncé devoir faire à Nanette. Mais comment? Une pensée traversa son cerveau malade. Elle rentra vivement dans la maison, et, voyant en face d'elle l'escalier qui menait au grenier, elle y monta avec cette assurance que donne l'exaltation d'esprit.

Elle s'y était à peine installée, que Nanette et son visiteur entrèrent dans la chambre.

Clarisse se trouvait dans l'ombre, à l'entrée du grenier qui était noir. Elle pouvait ainsi tout voir et tout entendre dans la pièce du bas, sans craindre qu'on l'aperçût elle-même. Plus tard, elle aviserait à sortir de la maison, pensait-elle, quand Nanette et son hôte seraient retournés à l'étable.

Le cavalier était un paysan de haute taille, qui portait toute sa barbe, d'une couleur rousse.

—Sapristi! fit-il en entrant, quel guignon! perdre une fortune magnifique quand on avait pris tant de précautions pour se l'assurer! Et tout cela parce que vous avez eu la stupidité de vous laisser voler par cette folle, et la stupidité plus grande encore de garder mes lettres!

Et il s'assit sur une chaise.

—Fermez bien les portes, dit il brusquement, que personne ne vienne nous déranger. Il faut que l'on vous croie sortie; nous avons à causer sérieusement.

Nanette s'empressa d'exécuter cet ordre. Avant de mettre le loquet à la porte de la rue, elle regarda au loin, pour s'assurer si Clarisse, qu'elle supposait partie, ne revenait pas dans l'intention de l'ennuyer encore de ses histoires sentimentales. N'ayant vu personne sur la route, elle rentra complètement rassurée de ce côté, et demanda à son hôte les explications qu'il lui avait promises.

—Vous êtes bien pressée, répondit le paysan; rallumez d'abord votre feu; il fait froid en diable!

Nanette rapprocha les tisons encore incandescents et mit par-dessus quelques morceaux de bois sec qui pétillèrent bientôt.

—Hé bien! parlerez-vous maintenant, lui demanda-t-elle.

—Tout à l'heure donc!...... donnez-moi de l'eau-de-vie.

Nanette mit une bouteille et un verre sur la table devant laquelle le paysan s'installa.

—Toujours le même! dit elle en haussant les épaules. N'allez pas vous enivrer au moins, selon votre incorrigible habitude! ce n'est pas le moment, ce me semble.

—M'enivrer avec une bouteille comme celle-là! répliqua-t-il dédaigneusement, et en remplissant son verre qu'il vida d'un trait.

Puis il le remplit de nouveau, pour en boire ensuite le contenu à petites gorgées.

Mais comme très certainement il n'était déjà pas à jeun avant son arrivée, ces nouvelles libations produisirent sur son cerveau beaucoup plus d'effet qu'il ne le prévoyait. Il fut bientôt à moitié ivre.

—Eh bien! dit Nanette avec impatience, me raconterez-vous enfin ce qu'il m'importe tant de savoir?

—Laissez-moi d'abord me débarrasser de cette barbe qui me gêne.

Et il ôta sa barbe, qui était postiche, et la jeta dans la flamme.

—Et d'une! dit-il.

—Pourquoi faites-vous cela? demanda Nanette.

—Minute, mon enfant, apprêtez-moi ma perruque entre deux âges, qui est [illegible].

Nanette retira d'une armoire [illegible] question, qu'il [illegible] la barbe sur les tisons.

—Expédié le comte de [illegible] s'écria-t-il en regardant brûler les deux objets jusqu'au dernier vestige. La farce est jouée, je n'ai plus besoin de tout cet attirail.

—M'expliquerez-vous ce que tout cela signifie? lui dit Nanette en frappant du pied.

—Je n'aurai garde de manquer à ce devoir sacré, répondit il avec ce flegme goguenard que donne souvent l'ivresse. Et pour pouvoir le faire plus dignement, belle dame, permettez-moi de reprendre mon costume naturel, mon costume de gentilhomme.

Cela dit, il passa dans le cabinet d'où il ressortit au bout de quelques instants, transformé en dandy d'une mise irréprochable.

—Bien, dit-il, resserrez les loques de votre [illegible] dans l'armoire du cabinet, à la place de [illegible] de reprendre les miennes. Il faut qu'il tout recouvre sa physionomie ordinaire.

Tandis que, complètement ahurie par de si singulières façons, Nanette accomplissait cette dernière tâche, le dandy se versait une nouvelle rasade d'eau-de-vie et murmurait d'un air préoccupé:

—J'en suis fâché pour elle.... mais c'est sa faute.... qu'elle en porte la peine.... une sotte pitié me perdrait.

Et, profitant de l'absence momentanée de Nanette, il alla retirer les clefs des deux portes et les mit dans sa poche.

—Mon Dieu! monsieur, lui dit Nanette en revenant du cabinet, pourquoi me faire attendre si longtemps des explications que vous me devez?

—Calmez-vous, je vais payer cette dette.

Prenant alors un ton sérieux, il raconta tout ce qui s'était passé la veille aux assises de Caen.

A continuer. J. LAURENCE.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 8 juillet 1861.

COTON — Nous n'avons entendu parler d'aucune vente. Il n'est reçu ni balles.

TABAC — Rien. Reçu 13 boucauts.

SUCRE et MELASSE — Quelques transactions en détail, aux prix antérieurs.

FARINE — 300 barils de superfine vendu à $4, 20 de choix extra à $5 50 et 300 à $5 le baril.

MAIS — Rien.

AVOINE — 120 sacs à 55 cts le boisseau.

SON — 700 sacs à —

FOIN — 300 balles à $32 la tonne.

PORC, BACON, GRAISSE et WHISKY sans prix antérieurs.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 8 juillet 1861.

Reçu: 332 bœufs du Texas, 14 porcs, 72 vaches laitières du Texas et 85 veaux. A vendre sur place: 414 bœufs du Texas, 13 porcs, 73 moutons, 72 vaches laitières et 45 veaux. Vendu aujourd'hui: 288 bœufs du Texas, 24 porcs et 21 veaux. Nous cotons: [illegible]

LISTE MARITIME.

[illegible]

Arrivés hier.

Steamboat Mary T, Phelps, Vicksburg [illegible]

Col T H Judson, de la Rivière Rouge [illegible]

Reçu de l'intérieur.

Par le steamboat Empire Parish, de la côte, divers articles.

Par le Mary T, de Vicksburg, 34 balles coton, 40 sacs maïs, 238 sacs graines de coton, 1230 paquets fruits et autres articles.

Par le Texas, de Shreveport, 18 balles coton, lot bestiaux et divers articles.

Par le Col T H Judson, de la Rivière Rouge, lot bestiaux et autres articles.

Par le chemin de fer de Jackson, de Canton, 7 balles coton.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant de primes non expirées le 31 mai 1860 ... $244,666

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1861:

Sur les risques d'incendie ... $409,885 93

Sur les risques des rivières ... 151,639 19

Sur les risques des mers ... 146,505 34 ... 877,729 03

Total des primes ... $1,121,736 25

En moins—Primes non expirées le 31 mai 1861 ... 246,680 00

Primes remboursées ... 24,400 33 ... 270,530 30

Montant net des primes le 31 mai 1861 ... $851,2[illegible]

Pertes payées dans la même année:

Sur les risques d'incendie ... $407,587 35

Sur les risques des mers ... 46,419 73

Sur les risques des rivières ... 45,681 39

... $503,[illegible]

Remboursé, 10 pour cent ... 19,350 76

Réassurances, taxes, frais, Profits et pertes, intérêt en moins ... $52,517 59 ... 666,431 50

Bénéfice net ... $194,772 50

Montant net des primes ... $851,2[illegible]

En moins: Montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 pour cent ... 168,522 45

Montant participant au profit ... 747,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

Postes: [illegible]

Actif actuel ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS.

Ce qu'on se souvienne que le 7 juin 1861, par-devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés John Pemberton, président, et Charles Lesassier, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et conforme aux livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.

CHARLES LESASSIER, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 7 juin 1861.

ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue ce jour, il a été résolu de déclarer un dividende de 20 pour cent sur les primes nettes de l'année de [illegible] payable en pour cent d'intérêt sur tous les certificats de [illegible].

—DIRECTEURS—

Geo. Connelly, John Pemberton, P. Poutz, C. H. Minge, [illegible], G. Millenberger, J. N. Norton, J. O. Nixon, C. H. Slocomb, S. P. Veazie, S. O. Vigneaud.

8 juin

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel.—Juillet 1861.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Aubin, Edmond; Auger, Alfred; Bois, Joseph (ancien capitaine du port); Chappey, Célestin (jardinier); Cottinguet, Jean; Cornet dit Pierre de Salt-Martin; Descant, Dominique (de Bordeaux); Dufau, Grégoire dit Difgen; Fabre, Ernest (Chautier); Grivaux, Jean (les époux); Gingreau, Louis Paul; Isnard, Jean; Kayser, François Joseph; Kahn, Carl et Joachim; Le Breton, Deschapelles, Charles; Lerouvreur, Jean-Baptiste; Renard, Joseph; Peyrard, Mme; Richelot, Jean Nicolas (chauve); Polis, L. (organiste).

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 76, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Juillet

MAISON GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANFLOUS,

191 Rue Royale, 193

IMPORTATION de Sellerie anglaise et française et manufacture de Selles et Harnais, d'équipements militaires du Sud.

—ATTENTION.—

Vu les circonstances, tout ordre donné sera exécuté dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; aussi, une grande quantité de Mors, Etriers, Bottes, Holsters, Fusils, Selles, Brides à couvertures en laine et en fil, venant d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 jan—

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Fontenon, Crawcour, Mac, etc de la Nouvelle-Orléans.

La coupe de ces verres leur donne un foyer lumineux et une aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.

C'est au rapport même des spécialités les plus versés dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.

Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, seulement, comme dans presque tous les verres de lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la superposition des deux courbes cylindriques les rend achromatiques et, conséquemment, bien plus claires que les autres.

Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.

M. Duhamel tient à la disposition des personnes désireuses recevoir des explications sur [illegible] tion de ces nouveaux verres des modèles [illegible] tous les avantages de cette invention.

EN MAGASIN ET A VENDRE par le soussigné:

100 BARRIQUES VIN ROUGE St-Julien—bon vin de famille.

[illegible]

Sur le Gin Aqua Pura Bitters, [illegible]

J. CAZEAUX, 78, Vieille-Levée

Pistolets Lefaucheux.

HEBERT & ESCOUSSE, [illegible] rue de Chartres.

ONT reçu par le Columbia, quelques pistolets Lefaucheux, petit et grand modèle—ainsi qu'une [illegible]

AVIS AUX CHEFS DE CORPS.

G. DUPUY, DOREUR,

40, rue Royale, entre Bienville et Douane,

[illegible]

VERMOUTH—[illegible] caisses Noilly, Prat & Co.

[illegible]

BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

DE [illegible] en magasin—60 barriques vin rouge vieux [illegible]

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

WHISKY Bourbon—Un assortiment de whisky Bourbon, à vendre par S. D. GRATIAA & Co.

PETITS pois—[illegible] caisses à vendre par S. D. GRATIAA & Co.

Pour Madisonville, Lewisburg, Mandeville et Covington.

Le bateau à vapeur A. O. BROWN, partira pour les susdits ports tous les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 6 heures P. M., chemin de fer Pontchartrain. Il partira de Covington pour la Nouvelle-Orléans, à 4 heures du matin et arrivera lundi matin, à temps pour le convoi de 9 heures. Pour plus amples détails, s'adresser à

P. A. SHAW, agent, à l'encoignure des rues Gravier et Levé

Pendant tous les jeudis à 5 h. P. M.

LIGNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg.—Le magnifique paquebot à vapeur de la malle VICKSBURG, capitaine J. M. White, partira pour Carolina Landing, Ashton, Pitt's Point, Skipwith, Lac Providence, Goodrich, Landing, Milliken Bend, Duckport, Vicksburg, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, St Joseph, Rodney, Waterproof, Natchez, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, Morganza, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme ci-dessus.

J. G. ARNOLD, agent pour les susdits.

On prend le fret pour toutes les stations sur le Sunflower et le Yazoo, où il est réembarqué sur de plus petits bateaux. 4 juillet

Compagnie d'Assurance DE L'UNION A LA NOUVELLE ORLEANS.

A L'ENCOIGNURE DES RUES ST-CHARLES ET CANAL.

Quatrième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION, *Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte.*

Montant des primes reçues dans l'année échue le 30 avril 1861:

Primes sur les risques d'incendie ... $123,[illegible]

Primes " " des rivières ... 32,774 [illegible]

Primes " " des mers ... 53,404 [illegible]

Total ... $209,[illegible]

Primes non expirées ... 5,[illegible]

Total des primes ... $2[illegible]

Primes non-échues le 30 avril 1861 ... 40,000 00

Total net des primes ... $2[illegible]

Pertes payées dans l'année: [illegible]

[illegible]

Bénéfice brut ... [illegible]

Réserve pour risques non expirés ... [illegible]

Bénéfice net ... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

Total de l'actif ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'on se souvienne que le [illegible] 1861, par-devant moi [illegible] A. Chiapella, président, et J. M. Crawford, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de l'Union à la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie conforme des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 14 mai 1861.

ARTHUR SAUCIER, Troisième juge de paix.

Aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, il a été décidé, sur le bénéfice de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1861, il serait déclaré pour les assurés un dividende de quinze pour cent, qu'il serait émis des certificats pour le dit dividende, à partir du 1er juillet 1861, qu'il serait déclaré un dividende de quinze pour cent, et les actionnaires sur le capital payé, lequel dividende sera payé conformément à la 12me section de la charte de la Compagnie, à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Les porteurs de scrip sur lequel un intérêt est dû sont priés de venir le recevoir.

—Directeurs—

Jean Delamore, maison Martin, Cobb & Co.
A. B. Charpentier, maison de Lobit, Charpentier, & Cie.
M. J. Zunts, maison de J. M. Rhoner & Zunts.
E. W. Ogden, maison de P. Cucacha & Ogden.
Carl Kohn.
L. F. Generes, maison de Abat, Generes & Co.
Victor Mazenar.
Jos. Deynoodt.
A. Chiapella. Nomé

QUATRIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Hope DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirant le 30 avril 1861.

Primes de risques sur incendie ... $25,843 35

" " des mers ... 59,685 41

" " des rivières ... 20,702 63 ... $106,[illegible] 70

Primes remboursées ... 1,[illegible]

Pertes payées dans la même période, savoir:

Sur les risq. d'incendie ... 11,[illegible]

Sur les risq. des mers ... 16,456 62

Sur les risq. des rivières ... 1,674 [illegible]

15 pour cent remboursé aux personnes assurées ... 16,667 62

Réassurances ... 3,381 39

Dépens, intér. en moins ... 13,[illegible] 50 ... [illegible]

Bénéfice net ... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.—Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, par-devant moi [illegible] Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, ont déclaré que ce susdit tableau est exact et une copie conforme des livres de la Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président,

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 11 mai 1861.

ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Ustensiles de pêche.

NOUS avons reçu notre assortiment complet d'articles pour la pêche, et nous appelons l'attention de nos pratiques de la campagne et de la ville, ainsi que les marchands, sur les articles suivants:

HAMEÇONS VERITABLES LIMERICK [illegible]

[illegible]

A vendre à bas marché par ROUSSET & VOORHIES, No 23, rue de Canal, près Chartres

EAUX-DE-VIE—Genièvre—100 pipes [illegible] Vignerons [illegible] champagne, cognac [illegible] de Hollande [illegible]

LANATA frères, 9 et 11 rue Jefferson

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Frères.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59, entre Conti et Bienville, NLLE-ORLEANS

EN magasin et à vendre par le soussigné—[illegible] barriques vin rouge Bergame, 50 de Bordeaux; [illegible]

Liqueurs—50 caisses cassis Noilly, Prat & Co. [illegible]

Salaisons—300 caisses sardines, sucre de [illegible]

[illegible]

EAU-DE-VIE—[illegible] pipes Edouard Simon, Cognac 1818 [illegible] Henry Jacques [illegible]

A vendre par E. BORDELOIS, 37 rue Conti

JALAP DU MEXIQUE—Un lot de Jalap du Mexique, en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 45, entre Douane et Bienville.

SALSEPAREILLE DU MEXIQUE—Un lot de Salsepareille du Mexique, en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 45, entre Douane et Bienville.

CHANGE

Sur Bordeaux, payable dans Paris, à vendre par A. CARRIERE & Co., 37, rue Vieille-Levée

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, [illegible] vins de Bordeaux—

Vins rouges et blancs.

[illegible]

Fruits à l'eau-de-vie.

[illegible]

Vin rouge en caisse.

1,000 caisses de 12 bouteilles, vin St-Julien, E. Lompré, à vendre par A. CARRIERE & Co., 37, Vieille-Levée

BITTERS des Arabes! de [illegible] Crocker [illegible] à vendre par E. SABONE, No 260, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe

CHAMPAGNE [illegible] à vendre par S. D. GRATIAA & Co., 55, rue de la Douane

SIROPS [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31 Bienville

Cigarettes.

$4,000 paquets de la marque "La Bouradera", en débarquement du steamship Star, arrivé de la Havane, à vendre par DOMINGO BROTHERS, Rue Gravier, No 94.

EN débarquement du navire Samuel Dyer, du Havre—[illegible]

HEREMOD & PIAGET, 46, rue de Chartres

PAPIER à lettres—7 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, 35 rue Vieille Levée

L'AMER-VIN IMPERIAL du Dr J. Hosea Dods.

Cet amer est un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des amers de vin et s'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicounard, de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce de sassafras et du bayberry.

Nous défions LE MONDE D'EN PRODUIRE UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si communs parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient rien prendre de mieux. L'AMER DE DODS ne renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il la PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où sévissent les fièvres en frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui préfèrent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires, No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de Georgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte amendée, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour dix mois expirées le 30 avril 1861 ... $391,870 [illegible]

Primes sur les risques d'incendie ... $316,253 [illegible]

Primes sur les risques des mers ... 104,862 [illegible]

Primes sur les risques des rivières ... 365,[illegible]

Primes sur les risques de la vie ... [illegible]

Montant des primes des dix mois expirées le 30 avril 1861 ... 887,720 [illegible]

Pertes payées dans la même période, savoir:

Sur les risques d'incendie ... $[illegible]

Sur les risques des mers ... 135,[illegible]

Sur les risques des rivières ... [illegible]

A déduire pour intérêts, escompte, fonds contingent. En moins, dépenses générales ... 4,488 [illegible]

Bénéfice net ... $[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit:

Prêts garantis par actions de banques et actions publiques ... [illegible]

Prêts sur bons et hypothèques ... [illegible]

Billets à courte échéance, pour primes ... [illegible]

Dû pour primes, en voie de perception ... [illegible]

Prêt pour indemnités des Etats Confédérés ... [illegible]

1,000 actions de banque ... [illegible]

$40,000 de bons de la ville consolidés portant six pour cent ... 41,100 00

$10,000 de bons de la ville six pour cent émis en faveur de chemins de fer ... [illegible]

Script d'autres compagnies ... [illegible]

Propriétés foncières ... [illegible]

En caisse ... [illegible]

Total de l'actif ... $1,462,[illegible]

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, par-devant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thomas A. Adams, président, et G. W. Spratt, secrétaire, de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT, de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président

G. W. SPRATT, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 11 mai 1861.

A. D. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix

Les Directeurs ont résolu de payer un INTERET à raison de SIX POUR CENT l'an en argent sur leurs certificats de profit non payés, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, à partir du deuxième lundi (10me jour) de juin prochain; et payer ainsi en réserve plus d'UN MILLION DE PIASTRES des profits pour payer QUARANTE POUR CENT (40 pour cent) de l'émission de 1858, payables comptant.

Vingt pour cent le deuxième lundi (10me) jour de juin prochain.

Vingt pour cent le deuxième lundi (9me jour) de septembre prochain.

Il est en outre déclaré UN DIVIDENDE DE SCRIP DE TRENTE pour cent sur les primes nettes de la Compagnie pour les dix derniers mois expirés le 30 avril 1861, pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi (12me jour) d'août prochain.

La Compagnie continue d'assurer aux taux courant de prime, contre les dommages de la mer, des rivières, contre les pertes ou avaries occasionnées par l'incendie.

THOMAS A. ADAMS, Président, GEORGE JONAS, Vice-président, G. W. HATT, Secrétaire.

Directeurs:

Samuel Bell, [illegible] Watt, [illegible] M. Morton, C. [illegible], [illegible], D. R. Wright, S. Fink, S. Bell, [illegible], W. Robinson, G. W. Carroll, P. Avendano, Samuel Smith, John D. Bein, W. W. Kellam, F. Means, Jacob Phillips, Th. Henderson, J. J. Pyrun, Geo. Bein, Isaac Turner, S. S. Newman, Moses Greenwood, W. B. Tuble, J. J. Burke, John G. Serrill, Alex Buttell, John F. Caldwell, A. Helton, Adam Giles, Henry Gintry, H. Gillis. 14 mai—1m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERRAIN, Aussi: BRIQUES à [illegible] DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec diligence et ponctualité.

Reçu de France.

A vendre en débarquement du navire Jean Wylie de Bordeaux:

20 barriques vin rouge St-Emilion

[illegible]

J. CORIAN, 130, rue Toulouse

LOUIS DUFAU, avocat, Rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon

VINS—30 demi pipes vin de Cal. très corsé; 75 barriques vin de Bordeaux; 25 barils vins blancs; 24 de Malvoisie; 25 vin de muscat; 30 barils Jerez; 20 lots Porto et Madère. A vendre par E. NANCHO, No 224, Vieille Levée, Dumaine et St Philippe

SALSEPAREILLE—41 balles salsepareille du Mexique [illegible] CABALLERO & BASUALDO, No 45, entre Douane et Bienville

VINS rouges à l'entrepôt—[illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 15 et 18 St Louis

HUILE d'olive J. Plagniol—500 paniers 22 onces à vendre par G CAVAROC & CO, 116, rue Royale

CAFE de la Havane—Un lot de café, en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 13, rue Douane

MARSEILLE—[illegible] paniers huile Plagniol, grandes et demi-bouteilles.

[illegible]

BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

EN magasin—30 barriques vin rouge bon ordinaire [illegible]

BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire Uncle Sam, de Bordeaux. 20 barriques vin rouge bon ordinaire, pour familles, 100 caisses vin rouge St-Julien.

A vendre BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties. 20 dames-jeannes vieux madère. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 20, Vieille Levée

Papier pour le marché du Mexique.

VINGT caisses de papier à lettre. 20 balles de papier Florette pour cigarettes, dans les clefs de l douane et à vendre par A. CARRIERE & Cie, 37, Vieille-Levée

VINS—500 caisses vin St-Julien. 100 caisses Château Margaux. 300 caisses Cos d'Estournel. 200 do Haut Barsac, 15 barils do do. 200 paniers champagne Perrier. 10 quarts Porto. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 20, Vieille Levée

PRUNES sèches—100 caisses prunes sèches en gobelets divers modèles et diverses grandeurs. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale

VIN rouge—[illegible] barriques château Latour, Médoc [illegible] Grand St Lambert [illegible] A vendre par E. LAMBERT, 22 rue des Magasins, No 52.

EN Douane—[illegible] pipes cognac Edmond Jouffron [illegible] à vendre par E. LAMBERT

COIR en rouleaux—30 rouleaux venant des Opelousas, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 14 St Louis

ARTICHAUTS—[illegible] caisses conserves françaises [illegible] à vendre par BTURPIN

SEULE AGENCE DE LA Célèbre Manufacture "Stacker" TENNESSEE.

L'Assortiment constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants: [illegible]

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, 28 août—1an

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

2000 flacons dragées de santonine, de Colice et Pelletier, 1600 bouteilles sirop de Briant, 1000 bouteilles sirop de Boyveau Laffecteur, 1500 flacons pilules de Vallet, 1000 flacons phosphate de fer de Leras, 1000 bouteilles élixir anti-glaireux, 1000 bouteilles eau de Vichy, naturelle.

Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy, préparé avec les sels naturels; pilules de Colbert, ergotine, de Pelletier; Bonbons Colice; vin de Séguin, capsules de Mothes; parfumerie et poudre de riz de Coty, &c &c.

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne.

LOUIS CASTEL.

DATES en magasin—50 barriques vin rouge, Cotes pour familles, 40 barriques château Latour, [illegible] 20 demi barriques vin blanc Sauterne supérieur, 100 caisses vin St Emilion, Margaux et St Estèphe, supérieur, 125 caisses vin blanc Sauterne, [illegible] absinthe-Pernod & Lecoultre, 50 caisses blanc Pernod & Noilly, 30 balles bouchons pointus et siphons, 15 balles de bois de champagne, 150 caisses fruits au jus, Lafargue.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce qu'elles n'exigent ni tisane, ni diète, ou peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. *(Voir la Brochure qui se donne gratuitement.)* Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St Denis, No 148.

Dépôts à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte-Anne et Royale; et chez Ed. GUILLOT, droguiste, 120, rue Royale.

Au détail, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE-ORLEANS.

TRESOR DE LA POITRINE

PATE PECTORALE DEGENETAIS

VULCANISATION DES BOIS.

Tous les bois blancs vulcanisés au moyen de l'HUILE PEYRAT acquièrent une telle *imperméabilité* et une telle *dureté* qu'ils remplacent le *chêne* et les *métaux* placés dans les lieux *les plus humides*, au dedans, au dehors, dans l'eau et *même sur terre*, et ne peuvent *ni jouer ni pourrir*. Ils détruisent les *insectes* et les *coquillages* au moindre contact.—Un kilo. vulcanise 3 mètres superficiels.—Prix: Huile Peyrat le kilo, 75 ces. Toiture Peyrat, le mètre Carton vulcanisé contre l'humidité, le mètre: 5 ces. 27.—P. PEYRAT, rue du Mail, à Paris.

TACHES DU VISAGE

LE VERITABLE LAIT ANTÉPHÉLIQUE DE CANDÈS et Cie

BOULEVART ST-DENIS, 26, [à] PARIS.

Détruit et prévient toute atteinte accidentelle à l'éclat ou à la pureté du teint, EPHELIDES—taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse—ROUGEURS, HALE, efflorescences, couperose, toute espèce de BOUTONS et de rugosités. Son usage habituel épure, tonifie, régénère le tissu de la peau, donne et conserve au visage le teint le plus frais, le plus clair, le plus uni.

Prix du flacon à Paris, 5 francs:—Nos seuls dépôts à la Nouvelle-Orléans sont chez MM. Louis CASTEL, droguiste, et DELOGRE, pharmacien. Se méfier d'une contrefaçon qui a usurpé notre titre. Exiger les flacons timbrés.

SAVON AU SUC DE LAITUE,

LE MEILLEUR DE TOUS LES SAVONS DE TOILETTE,

PREPARE PAR SON SEUL INVENTEUR, L. T. PIVER, FOURNISSEUR DE S. M. L'EMPEREUR,

PARIS, 10, BOULEVARD DE STRASBOURG, 10, A PARIS.

Dépôts dans les villes de France et à l'étranger—A New-York, chez MM. FOUGERA frères. A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Guillot et L. Castel.

Cinq maisons de détail à Paris.—Maison à Londres, Regent street.

PLUS D'OPERATION AUX YEUX.

L'EAU CELESTE DU DOCTEUR ROUSSEAU

Guérit radicalement les MAUX D'YEUX, CATARACTES, TAIES, INFLAMMATIONS, etc., fortifie les vues faibles, enlève la GOUTTE SEREINE et les douleurs les plus vives. Des personnes aveugles qui succombaient aux lots d'ombrages de lumière sont assurées de recouvrer complètement la vue en huit ou quinze jours.—Prix du flacon DIX fr.—A Paris, chez PAUL BON, pharmacien, 12, rue des Saints-Pères.—Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, droguiste, et L. Castel, ph.—NOTA. Se méfier des contrefaçons de remède connu dans toute l'Europe pour son efficacité.

No 39. CHARTRES STREET. SIGN OF THE GOLDEN MORTAR. No 39. CHARTRES STREET.

ESTABLISHED IN 1829. By

F. P. DUCONGÉ.

Droguiste, en gros et en détail.

Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre au médecin de campagne et au planteur l'avantage de trouver en même temps un assortiment complet de *Drogues, produits chimiques* et *préparations pharmaceutiques*, employées dans la pratique américaine et française.

Aussi, un stock considérable de MEDICAMENTS PATENTES, d'origine anglaise, française et américaine.

Assortiment d'articles variés de ressort de la pharmacie et droguerie.

REÇU par le navire Express, du Havre et steamer Star of the West, Cahawba et Havana, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par C. ROBIN, pharmacien.

25,000 sangsues hongroises.

1000 boîtes dragées stomachiques de Blancard, 1000 flacons pilules Blancard, 1000 flacons pilules Vallet, 1000 flacons pilules de Lavilla, 1000 boîtes pilules de Dehaut, 2000 croissants en biscuit, de toutes dimensions.

[illegible] vaporisateurs porcelaine fine, à bec et [illegible], graduées assorties,

[illegible]

C. ROBIN, pharmacien.

Reçu de France.

Par le navire H. D. Sheppard.

En vente en gros et en détail.

Charpie, Mosaïque de Lyon, Amandes amères, Eau de Bergamote, Essence d'amande, Sucre de Bergamote, Biscuits de Ladon, Sirop à fleurs de violettes, Eau de lauriers de cerises, Conserves de violettes, Papier à cautère, Fécule de pommes de terre, Tamarin, Trèfle d'eau, Un assortiment d'extraits pharmaceutiques, Poudre de Rogé.

Pâte de Regnault, Cigarettes d'Espic, Vin de Séguin, Capsules de Mothes, &c &c. &c.

Un assortiment d'instruments de chirurgie.

E. JOURDAN, Coin Natchez et Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY!

25 caisses eaux de Vichy (de la nouvelle source); 120 kilos chocolat de Vichy (préparé avec les sels naturels de Vichy; 1000 boîtes pastilles de Vichy de Vichy; 1000 flacons poudre de Rogé; 1000 boîtes pilules de Dehaut; 1 caisse Racahout des Arabes; 300 bouteilles sirop de quinquina ferrugineux de Dorvault; 2000 flacons véritable Lait Antéphélique de Candès de Paris; 3000 flacons phosphate de fer soluble de Leras; 800 bouteilles sirop de Flon; 3000 flacons dragées de Santonine de Colice, Pelletier à Goffart; 1600 flacons pilules de Vallet; 500 flacons pilules de Blancard; 800 flacons perles d'Ether;

Ainsi qu'un approvisionnement considérable en huile de foie de Morue de Hogg, quinquina Laroche, vin de Séguin, Elixir Anti-glaireux, capsules de Mothes, eau de Mélisse des Carmes.

Parfumerie de Leroy de Cottin, parfumerie extra fine de Paris, &c., etc.

A vendre en gros et en détail, au grand Dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

LOUIS CASTEL.

Pharmacie J. B. Avequin,

Rue St Pierre, No 68,

Entre Royale et Bourbon,

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de Produits chimiques, Pharmaceutiques et de substances médicales venant des premières maisons de Paris, de la plus belle et de la meilleure qualité. Notamment, fleurs de camomille, de mauve, de guimauve, de violette, de tilleul, d'une beauté remarquable, et une foule d'autres substances qu'il serait trop long d'énumérer.

Vases, appareils, ustensiles de chimie, de toutes sortes, capsules en porcelaine de toute grandeur, cornues en porcelaines, en verre, en grès de toutes dimensions, tubes, éprouvettes graduées et simples, tubes de sûreté, tubes courbés, flacons à 2 et 3 tubulures pour appareil de Woulf, capsules creusets, en argent, en platine, constamment à vendre. 4 mai—a

Importation directe de France.

Reçu par les navires Shepherd et Dyer, du Havre:

100 caisses Eaux Minérales Naturelles de Vichy de toutes les sources.

1500 bouteilles Eau sulfureuse de Bonnes.

500 " Huile de Foie de Morue de Jongh.

200 " Antiglaireux de Paul Gage.

200 flacons Poudre de Rogé.

300 " Capsules de Raquin.

[illegible] " de Mothes.

1500 boîtes [illegible]

250 flacons Ergotine-Bonjean.

100 litres Vinaigre Framboise.

300 bouteilles Sirop de Boutigny.

1000 flacons Injection de Brou.

300 " au Matico (Dorvault)

300 " Capsules idem idem

1000 boîtes Pastilles de Vichy.

1000 rouleaux papier Fayard.

500 boîtes Pastilles de Charbon de Belloc.

1000 livres Sousnitrate de Bismuth.

1000 litres Vinaigre Framboise.

300 " Eau de Laurier Cerise.

300 " Baume du Commandeur.

300 " Baume Tranquille.

1500 flacons Dragées de Santonine de Pelletier, à vendre par EDOUARD GUILLOT, 120, rue Royale.

CIGARES de la Havane—Un fort stock, bien assorti, de cigares de la Havane, comprenant Demi Regalia et Regalia [illegible], Londres, Prensas, Conchas, Comerciantes, Regalia Britannica, Millar et plusieurs autres grosseurs des marques Intimidad, Ritica, Gutierres, American Flag, Black Warrior, Rosa del Remiral, Meridiana, El Sol, Tres Hermanos, Washington, Globo, &c., &c., constamment en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 45, Vieille Levée entre Douane et Bienville

Cigares de la Havane,

CENT MILLE cigares de la Havane, de toutes grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia, Londres, Brevas et Millar, &c, &c, des marques favorites Cabanas, Intimidad, El Sol, Flor de Morales, &c, &c, à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.

VINS—200 barriques vin catalan très corsé, 25 barriques vin de Roussillon très corsé, 20 barriques vin rouge vieux Margaux Médoc, 50 barriques vin rouge bon ordinaire, 100 barils vin blanc Haut Saut Sauterne, 25 barriques [illegible] do. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

EN débarquement du navire E. D. Shepherd, du Havre—2000 douzaines bas et demi bas écrus, 1 caisse velours noir assortie, 1 " chaîne dentelle, [illegible] à vendre par HEREMOD & PIAGET, 46, rue de Chartres

BOUCHONS—75 balles de bouchons importés directement par les navires William Ann et Golden Cross, un assortiment de toutes les qualités et de toutes les grosseurs, à vendre en douane au droits payés, par CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée, 45, entre Douane et Bienville.

APOPLEXIE.

Le sachet anti-apoplectique Arnoult est le seul qui sert au remède infaillible contre cette maladie.

Prix: 12 francs.

Paris, chez Mme. FABRE, rue de Verrière, No

SALSEPAREILLE D'AYER

Remède composé, qui par notre travail est devenu l'altératif le plus parfait que l'on puisse obtenir. C'est un extrait concentré de Salsepareille Para, combiné de telle sorte avec d'autres substances d'un pouvoir altératif encore plus grande qu'il produit un antidote efficace pour les maladies auxquelles la Salsepareille guérit. Il est admis que si un remède demandé par ceux qui sont atteints de scrofules, le guérit, il rend un immense service au grand nombre de nos compatriotes infectés. Ce service a été rendu par cette composition ainsi que l'expérience l'a prouvé dans les cas les plus nombreux des maladies suivantes:

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine et enfin tous les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

Pris au printemps, cette composition maintient dans un état de bonne santé en chassant les humeurs qui corrompent le sang à cette saison de l'année. En chassant ces humeurs à temps on arrête de grands désordres à leur naissance. [illegible]

Dr. J. C. AYER & Co. LOWELL, Mass.

PRIX—$1 la bouteille, six bouteilles pour $5.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER s'est fait une telle réputation pour la guérison de toutes les maladies de Gorge et de Poumons, qu'il nous est tout à fait superflu d'établir l'évidence de son efficacité; il a été employé partout. Il est en usage constant depuis si longtemps dans tout le pays, que nous n'avons pas besoin d'assurer le public que ses qualités sont les meilleures qui aient jamais été obtenues, et que c'est le plus digne de confiance.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison de la Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dysenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de têtes, Hémorroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, purifiant le sang et ayant forme de pilules à prendre en mangeant.

Elles sont enveloppées de sucre, de façon que la personne la plus délicate peut les prendre avec plaisir; elles forment le meilleur opératif du monde pour le cas de purgation.

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de médecins, d'hommes d'Etat et de personnes éminentes, nous ont laissé leurs noms pour certifier l'incomparable efficacité de ces remèdes, mais l'espace ne nous permet pas de les insérer ici.—Nos agents délivreront gratis notre Almanach américain, qui contient ces certificats, avec une description complète des maladies déjà mentionnées, et le traitement qui doit être suivi pour leur guérison.

Ne vous faites pas tromper par des marchands sans principes qui vous donneront d'autres préparations dont ils tirent plus de profit. Demandez celle d'AYER et n'en prenez pas d'autres. Les malades demandent le secours le plus efficace qu'on puisse leur donner; cette préparation le leur fournira.

Tous nos remèdes sont vendus par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays.

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs sardines, huiles, &c

Dépôt de Château de Portets, alte, Margaux, d'Arsac, Guirand, &c.

No 37, rue Royale, Entre Conti et St-Louis

C. A. BARRIERE & FRERE,

130, rue du Canal,

Batisses Touro.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant—

ORGANDIES IMPRIMEES RICHES, JACONAT, PERCALES, PIQUE, GRENADINES

Des genres les plus récents et les plus recherchés

TOILES d'Irlande et Françaises pour chemises, " à draps, damassées et ouvrées.

NAPPES et SERVIETTES damassées.

RIDEAUX mousseline et bobinet.

GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE.

ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.

—Aussi—

Marchandises pour Habitations

KENTUCKY JEANS, LINSEY, LOWELL, ETOFFES rayées, Des meilleures fabriques du Sud.

COUVERTURES FRANÇAISES et ANGLAISES, &c., &c.

Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. Ils invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur stock.

CHAMPAGNE—50 paniers Heidsick Piper, en franc, duo et demi-bouteilles. 20 paniers Heidsick Piper, en grandes et demi-bout., 25 caisses Mumm & Co, 20 do Imperial (Cabinet) do, 20 paniers diverses marques. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale

Armes à vendre.

100 MOUSQUETONS, A PISTON, PESANT DE Six à sept livres,

Tout-à-fait neufs et en bon état. S'adresser au bureau du *Crescent* où l'on peut voir un échantillon.

FRUITS—50 caisses fruits au jus, 100 caisses fruits au jus, [illegible] à l'eau-de-vie, [illegible] A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 20 Vieille Levée

EN débarquement du navire Uncle Sam, de Bordeaux—30 barriques vin rouge Montferrand, bon ordinaire pour familles. 20 barriques vin rouge Côte de Bourg supérieur, 20 do do Côte de Fronsac de, 10 do do St Emilion vieux, 10 do do St Julien do, 10 demi doux, vin blanc Haut Sauterne, 200 caisses vin rouge St Julien bon ordinaire. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale

VINAIGRE—30 barils vinaigre de vin blanc, 1ère qualité, en magasin et à vendre par LANATA frères, 9 et 11, rue Jefferson

ORANGES—200 caisses oranges de belle qualité, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

HUILE HUILE—En magasin et à vendre par le soussigné—250 paniers huile 22 onces Plagniol, [illegible] Bordigal

FREDERIC AVET, 59 et 61, rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti.

VINS POUR FAMILLES—50 barriques vin rouge St Julien, [illegible] Pauillac, Margaux, Lafite, Cos Labory, [illegible] vin blanc Sauterne. A vendre par E. BORDELOIS, 37 rue Conti.

VENTES JUDICIAIRES.

Claude Tibler vs. Alfred Kearney.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 18,226.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, 10 août 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

UN terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, des Magasins, Natchez et Tchoupitoulas, désigné par le No quatre, d'après un croquis fait par C. A. Armes, architecte, le 27 avril 1858, annexé à un acte au rapport de Theo Guyol, notaire public en cette ville, en date du 28 mai 1858.

Le dit terrain mesure vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue des Magasins, sur cent-vingt-huit pieds huit pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Poydras, cent-vingt-neuf pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et vingt-et-un pieds deux pouces de largeur dans le fond, mesure américaine.

Ainsi que le tout appert plus amplement de l'acte au rapport de Selim Magner, notaire public en cette ville, en date du 18 juin 1860.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le terrain sus-décrit.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

8 juillet—9,17,25—août 2,10

E J. Hart & Cie. vs H. L. J. Womack & Cie.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,3 3.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 2 de juillet 1861, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 15 de juillet 1861, à 10 heures et demie A. M., à mon entrepôt, rue Jefferson No 21, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

15 barriques liqueurs,

15 boîtes liqueurs,

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 juillet—6,9,12,15

J. B. Pignolo & Co. vs. la goélette Dew Drop et les propriétaires.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,521.—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 3 de juillet 1861, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 18 de juillet 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

La goélette DEW DROP, ensemble avec ses voiles, amarres, &c., telle qu'elle se trouve amarrée dans le fleuve Mississipi, rive droite, en face de Tunicaburg.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite goélette sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, avec privilège sur ladite goélette, jusqu'à parfait paiement.

Ledit acquéreur paiera au comptant, et en déduction du prix de l'adjudication, les frais d'annonces du shérif, du greffier, les dépenses, s'élevant ensemble à la somme de $700 ou environ.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5 juillet—9, 11, 15, 18

Paul Bon, agent, &c., vs Jean Ringé.

DEUXIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 18,129.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, 10 de juillet 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Deux terrains contigus, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, Toulouse, Bourgogne et St-Louis, désignés par les Nos Un et Deux, d'après un plan annexé à un acte du 21 de novembre 1836, au rapport de A. E. Bienvenu, notaire public en cette ville.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: le No Un forme l'angle des rues des Remparts et Toulouse, mesure environ vingt trois pieds de face à la rue des Remparts, sur soixante dix sept pieds sept pouces, sur cinquante pieds de profondeur, et face à la rue Toulouse. Le No Deux, mesure vingt quatre pieds de face à la rue des Remparts, sur soixante dix sept pieds de profondeur. Le tout entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tel que le tout se poursuit et comporte.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournira son bon ou obligation, avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an, de la date, jusqu'à parfait paiement.

Ledit acquéreur paiera au comptant, et, en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces, du shérif et du greffier, s'élevant ensemble à la somme de $450 ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de Paroisse et de Ville.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

25 juin, 29—5 juil, 9, 13

AVIS JUDICIAIRES.

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hopital LUZEMBERG,

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'emplacement (RUE DES CHAMPS ELYSEES) en est admirable. Il a le pied d'une Maison de Santé, l'établissement jouit aux attentions du chef et les avantages d'un Hôpital. Il a des chambres spéciales pour les maux d'yeux.

—Conditions—

Salles ... $1,50 par jour.

Salles particulières ... 2,00 "

Chambres particulières ... 3,00 "

Chambres ... 1,00 "

On exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour dix jours ou des références.

Les personnes qui désireront se faire traiter sont priées de s'adresser à l'Hôpital ou au bureau du Dr. Hayes, rue Bourbon, No 13. 4 mars—1an

PAULIN DUREL,

Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,

37.......RUE DE CHARTRES......37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer *Star of the West*, de New-York, les articles suivants:

Boîtes de banque, articles très épais, Presses à copier les lettres, nouveau genre, Ardoises métalliques, article nouveau pour les écoles, bureaux, banques, etc.

Papeterie de voyage, Portefolio, un grand assortiment, Presses à copier pour voyageurs, Encriers de voyage, un grand assortiment, Coffre-forte préparé, très-utile dans les bureaux et dans les familles,

Balances pour les monnaies américaines et lettres, Plumes d'or, un bel assortiment, CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES, et beaucoup d'autres articles, trop nombreux pour être détaillés.

Ces articles seront vendus au plus bas prix du marché par PAULIN DUREL

HEBERT & ESCOUSSE,

Librairie Française,

131, rue de Chartres.

[illegible]

A. Dumas—Les Garibaldiens; G. Sand—Le marquis de Villemer; — La Ville Noire; — Le Capitaine Lambert; — Le Tueur de Mouches; — Le Poste aux Chevaux; — Le Blonde Lisbeth; — Le Lièvre des Mémoires; Villemaine—L'esprit de la Guerre; — Le Curé du Frey. Victor Séjour—Les Massacres de la Syrie

Pièces de théâtre diverses, &c, &c, &c

Michelet—La Mer; Guizot—Traduction de Shakespeare, 1er et 2me volume.

Malgaigne—Médecine Opératoire; Bonnet—Manuel du Capitaliste.

Discours de réception de Lacordaire à l'Académie.

Réponse de M. Guizot; Rome et les Evêques de France; La France sans le Pape; Le Pape et Jérusalem.

Gravures.

Les Chefs-d'œuvre de Rubens à la Cathédrale d'Anvers; Henri IV et ses enfants; Léonard de Vinci.

Pothographies diverses.

Résilles! Résilles!

ET COIFFURES DE BALS,

A vendre chez O. LELIEVRE & Co, 174, rue Royale.

Reçu de Paris par la voie de New York 6 douzaines Résilles or et Solferino, de $ 3 réduites à $3 50 et or Magenta, de $ 10 réduites à $3 50.

15 douzaines Résilles or et velours, de $12, réduites à $4 50.

10 douzaines Résilles soie et chenilles, de $5, réduites à $1 25.

Un magnifique assortiment de Coiffures de Bals, de prix 20 jusqu'à $5. 3l janv

Mme ALLUARD, Somnambule,

No 331, Bourbon, entre Ursulines et Hopital,

SE charge spécialement du traitement et extraordinaire des maladies Nerveuses, l'Epilepsie comprise; sur dix malades, huit sont radicalement guéris de cette cruelle maladie.

Dans les étouffements du Catarrhe pulmonaire, de l'Asthme, et de toutes les maladies des voies respiratoires, la guérison est prompte et infaillible.

Dans les Aigreurs d'estomac, Gastrites, Digestions difficiles, pas d'insuccès, en trois jours. Les digestions de l'estomac se font admirablement sur les indices de Madame Alluard.

Toutes ces cures sont parfaitement attestées par un très grand nombre de familles considérées de la Nouvelle-Orléans; bref, la nature a doté Mme Alluard d'une organisation telle qu'elle est la providence des malades atteints de maladies chroniques.

Prix des consultations, trois piastres pour les cas ordinaires. 11 avril—3m

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23.

Vient de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc, telles que Artichaut, Asperge, Romaine, Betterave, Moutarde, Chicorée, Navet, Chou cabus, Rutabaga, Chou hâtif d'Alsace, Chou navet, Carotte, Chou rave, Céleri, Oignon, Cerfeuil, Oseille, Chicorée, Panais, Concombre, Persil, Laitue, Poireau, Mâche, Poirée, Pois, Radis, Salsifis, Scorsonère, Haricots de Soissons, Haricots nain et rames, Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour les jardins, constamment en mains, aînés de fleurs. Le tout de différentes qualités de chaque espèce bien assorti.

A vendre à des prix modérés.

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anemones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues;

Graines de fleurs, graines de jardinage, greffes d'asperges, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et primeurs, de paniers fins, de-vases, godets, cabots pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres contenant une quantité de plantes exotiques et de camélias de leur choix en fleurs. Ou trouvera dans son jardin de 25 à 30 mille orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $150 le cent, des meilleurs du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, jardins ou théâtres, seront exécutées avec la plus grande célérité.

Graines de jardinage.

Graines créoles de la nouvelle récolte

Chou pied court, très bonne espèce, Navet plat blanc, navet pie, rollet rose, Laitue impériale, laitue royale, roquette, Moutarde brune, oignons,

A récolter dans le mois de juin. Carottes, très bonne espèce, poireau, Chicorée frisée de Meaux, laitue romaine, Laitue de Versailles, laitue verte d'été, Laitue d'hiver, radis, persil et cerfeuil.

Les personnes qui n'ont pas l'habitude de semer des graines créoles peuvent s'adresser au soussigné qui leur donnera les époques pour les semer. Faisant le jardinage depuis plus de 20 ans, et ayant toujours employé des graines créoles, il a pu en reconnaître la supériorité sur l'été et le commencement de l'automne.

Graines d'Europe, de la dernière récolte.

Chou pommé, 7 variétés, Choufleurs d'Italie, brocoli blanc, Chou-rave, chou-navet Rutabaga, Céleri plein blanc, chicorée, scarole, Laitue de Versailles, laitue romaine, cresson, Carotte demi longue, carotte créole, Radis assortis, persil, oignons, moutarde, Betteraves courtes, betteraves longues, bette blanche, Navet plat blanc, navet rollet rose, asperge, Melon gros musqué, melon d'eau de la Caroline, Giraumon noir blanc, grosses tomates, concombres, Aubergine pourpre, aubergine blanche.

Toutes ces graines viennent d'être éprouvées et livrées à des prix modérés par J. MENARD, Rue 12, Vieille Levée, entre Hôpital et Ursulines

VENTES A L'ENCAN.

Propriété améliorée, de prix sur le Chemin de la Métairie, faisant face au parc de la ville, entre les rues Dumaine et St Philippe.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 13 juillet 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale

Un grand morceau de terre faisant face au Parc de la Ville, dans l'îlet compris entre le Chemin de la Métairie, les rues Napoléon, Dumaine, Salomon et St Philippe. Ledit morceau de terre est dirigé en douze terrains ayant ensemble environ 115 pieds de face au chemin de la Métairie, 135 pieds de face à la rue St Philippe, 271 pieds de face à la rue Salomon, 41 pieds de face à la rue Dumaine, 236 pieds sur la ligne du fond. Ensemble, une maison ayant quatre chambres, deux grands cabinets et deux galeries, deux caves fournissant de l'eau pour les deux cabinets; une grande remise, poulailler, le tout d'alcôve, &c; une grande bâtisse servant de vacherie, une autre bâtisse ayant trois chambres, cave, un grand puits, &c. Le reste des terrains est en culture et planté d'arbres fruitiers.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance, 8 pour cent en cas de non paiement à l'échéance, avec hypothèque sur ladite propriété.

L'acte de vente par-devant A. Doriocourt, notaire public. 5 juillet

Succession de Priscilla Griffith, veuve de feu E. Bowditch.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 juillet 1861, dossier de la Cour, No 17,276, il sera vendu en vente publique, le samedi 10 août 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, pour le compte de dite succession—

GEORGE, mulâtre âgé de 25 ans.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant E. Barnett.

8 juillet—15 25—3 août 10

VACHERIE A L'ENCAN.

Vente positive et sans réserve.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 9 juillet 1861, à 11 heures A. M., il sera vendu, rue Touro, entre les rues Lafourche et Lapeyrouse—28 belles vaches créoles laitières. 2 chevaux, 2 charrettes et ustensiles.

Conditions, au dessous de $100 comptant, au-dessus à 60 jours de crédit avec une garantie à la satisfaction du vendeur. 4juilt

TOILES. TOILES

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal

VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que

Toile à draps 12/4 Cretonne et d'Ecosse, Toiles à chemises, d'Irlande et Coutils, Damassé pour tables 6/4, 8/4, 10/4, Serviettes damassées du Beurn, Serviettes toiles, unis bords en couleurs, Coutil 5/1, blanc et en couleur, Toiles à torchons et à matelas, Bas et chaussettes fil, &c, &c.

GIQUEL & JAMISON, 126, rue du Canal

5 m arc

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE St LOUIS DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Bureau No 30, place St-Antoine,

INFORME le public, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il s'est intéressé avec M. J. BONNOT, dans le magasin de fournitures d'enterrements et services funèbres, situé rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale No 51—lequel Sieur BONNOT vient de recevoir par les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES, des

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES, blanches et noires, pour

CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS,

dans un genre nouveau style européen, ainsi que tous articles concernant les funérailles, tels que garnitures de velours, drap et soie avec franges satin, plaques de dessus et de côté grandes et petites, noires et blanches—crucifix, vierges, bénitiers et ornements de toutes sortes, ainsi que des robes pour deuil qu'il vendra à très bas prix.

M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, que sans se flatter, il croit pouvoir maintenant fournir pour les enterrements, &c., à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, les plus grands

Chars funèbres et Corbillards,

les plus beaux et mieux ornés de la ville, et installés dans le style le plus récent de PARIS et de LONDRES, mieux et à meilleur marché que tout autre, ainsi nombre tions charitables de bienfaisance à un tiers de moins, tout ce qui concerne les funérailles, tels que, cercueils métalliques de toutes grandeurs, doublés en plomb et en zinc, recouverts en velours, satin, alpaca et étoffes de toutes sortes; acajou, noyer et bois ordinaire, grands et petits corbillards, voitures, catafalques, tables et tentures noires et blanches, cierges, crêpe, billets d'invitation, ainsi que tout ce qui a rapport aux enterrements, &c.

Le sieur BONNOT s'occupera aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien placer leur confiance en lui ou auront besoin de ses services quand les circonstances les nécessiteront; au besoin, il veillera à ce que tout ce qui a trait aux enterrements et services funèbres soit régulièrement fait et à la satisfaction de tous.

M. JEAN BONNOT s'occupera de la commande du clergé de la Cathédrale St-Louis ainsi que de toutes les autres églises de la ville, pour les familles qui ne désireront pas engager le clergé de ladite Cathédrale pour les enterrements &c. 15 fév—1an

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANCAISE

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Kepys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adhérents, remarquables par leur légèreté;

Casimirs noirs, superfins;

Souples hommes et enfants de tous genres, Maures Victoria, Thibet, Monitor, castors bruns et gris, Crickets planter pur e, Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns; Magenta et Adalbert, articles nouveaux; Amazones de nouveau genres; Spécialités pour enfants, Andalous et Tudors en velours, feutres gris, noirs ou tuiles velours et plumes, des genres les plus nouveaux, sortant des meilleures manufactures de Paris.

Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyageurs, et de tres légères pour bureaux.

Fabrique de Chocolat à la vapeur,

ET CONFISERIE DU SUD, DE ROCHET & DE LAMARRE, RUE DE CHARTRES, No 31, ENCOIGNURE DOUANE.

Ce nouvel établissement, si bien patronné dès le premier jour de son ouverture, est sous la direction immédiate de M. Rochet, dont le nom, connu du tout le monde et populaire parmi les dames de la ville et de M. de Lamarre qui est reconnu comme un des meilleurs confiseurs en Amérique. Grâce à une étude patiente et approfondie, il a trouvé le moyen si long temps cherché, de conserver toute l'année, en été et en hiver, les produits les plus variés de son art, qui partout ne tiennent pas à la chaleur et l'humidité affectant si facilement. La maison Rochet & de Lamarre emploie des ouvriers français d'une habileté bien connue et offre, aux prix les plus modérés, une variété de Confiseries, Dragées, Bonbons au chocolat, glacés, à la liqueur, à la crème et pralines.

On trouvera les sirops les plus fins à leur table de soda. Ils recommandent plus particulièrement le sirop de banane qui conserve le goût délicieux du fruit. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher que le soda n'affecte le moindrement ceux qui aiment ce breuvage rafraîchissant. 9 mai—ab

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères,

GROCERS

Aux bine stores,

Encoignure Bienville et Vieille-Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levée et 66, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas.

Sucre de la Havane.

DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 64, rue des Magasins

VINS en caisses—Un large assortiment de vin rouge et blanc, en grandes et demi-bouteilles, des marques St-Julien, Pauillac Médoc, Château Montignac, St-Estèphe, Haut-Brion, Château Margaux, Château Léoville, Pontet Canet, Larose, St-Pierre, Pichon Longueville, Château Lafitte, Haut Sauterne, Haut Barsac, Château Iquem, &c, &c. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale

SARDINES—97 caisses de 100/4 Ve Rozier, Nantes, 40 caisses de 200/4, Louis Edelin Lorient, 54 do 100/2, Veuve Rozier Nantes, 27 do 100/2, Louis Edelin, Lorient. A vendre par HENRY VALETON & Co, 29, 29, 31, Bienville

VINS, VINS—140 barriques Vin rouge pour famille, en débarquement du navire Uncle Sam et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr, 62 et 64, Vieille Levée

DAMEJEANNES—5,000 dames-jeannes de toutes les grosseurs, venant d'être reçues et à vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79

HUILE—2000 paniers huile 11, 12, 22 et 24 en débarquement et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jnr, 62 et 64, Vieille Levée

Quincaillerie et Coutellerie.

REÇU et à vendre à bon marché—10,000 chaudières françaises 1 à 100 livres, 1000 fours de campagne assortis, 2 boucauts moulins à grues Nos assortis, 100 douzaines moulins à café, 2 boucauts casseroles étamées, 100 douzaines tamis Nos assortis, 20 boucauts plat bec Nos assortis, 20 do chaînes do, 200 douzaines haches de Hunts, Collins & Co, 100 do Cardes à coton, 100 do do laine, 100 do acier Spear & Jackson, 200 do passe partout de 5 à 10 pieds, 2 boucauts fers à repasser.

Aussi un stock très varié de couteaux de poche et de table et l'assortiment complet de quincaillerie d'étagères que nous offrirons à très bas prix et termes avantageux. L'attention des marchands est appelée à venir examiner avant d'acheter ailleurs.

ROUSSET & VOORHIES, No 23, rue du Canal

EN débarquement du navire Jon Wylie, de Bordeaux—20 barriques vin rouge, St Estèphe, 20 do do St Emilion, 20 do do Montferrand, 20 do do Côtes de Bourg. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis

VINS blancs—200 caisses Barsac en bout. et 1/2 bout., 10 barils Sauterne. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jnr, 20, Vieille Levée

Fusils à deux coups.

NOUS vendrons un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantités ou en détail, aux Gardes Urbaines ou tout autre corps, pour la défense de la ville, à des prix couvrant les frais d'importation. Fusils de $15, 18 et $20, très légers, chez ROUSSET & VOORHIES, No 23, rue du Canal.

EAU-DE-VIE de cognac et de la Rochelle—500 futailles des marques: Vine Growers Co; Louis L. Merlon 1806; V Leverq 1805 et 1825, M. Julien Laferrière & fils; Bisquit, Triccate & Co; Arnag Seignette Jules Dupontois & Co, etc, à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée.

VANILLE—2 caisses à vendre par T BAILLY BLANCHARD Junr, 20, Vieille Levée

BI-CARB DE SOUDE—400 barillets à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes de la marque "Steamboat", "Simon Rynbende & Zonen, Schiedam", à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée.

RHUM de la Havane—Dix pipes rhum de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée

CIGARETTES DE LA HAVANE—4000 paquets en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

SARDINES—175 caisses sardines 1/4 et 1/2 boîtes, Muscat—60 caisses vin Muscat grandes et 1/2 bout. Malaga—30 barils Malaga doux, Whisky—200 1/2 barils whisky, Tuscaloosa, Bourbon & Monongahela, Sherry—20 barils et demi barils Sherry, Madère—5 pipes et 20 1/4 vieux Madère, Porto—4 pipes vieux Porto, Asperges—12 caisses asperges de choix, Cirage—100 caisses cirage, simple et double boites, Sacs—1400 sacs café vides. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 14, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

Soieries, Toiles, Bas, Jupons et marchandises sèches.

PAR H SAMORY, G. SAMORY, encanteur.

(Ci-devant E. ROGER & Co)

MARDI 9 juillet, il sera vendu à 10 heures à son magasin d'encan, No 44, rue de la Vieille Levée, 30 balles toiles importées (mauvais achat), 100 pièces toile d'Irlande; 300 douzaines bas pour hommes, femmes et enfants, 40 douzaines jupons à ressorts acier. ET 100 lots marchandises sèches de saison, assorties. Conditions à la vente 8 juillet

Mais! Mais! Mais!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

LE mardi 9 juillet 1861, à midi, il sera vendu à l'entrepôt Jewell, au coin des rues Magasins et de Lafayette, pour le compte de qui de droit, 300 sacs de maïs sauvage. Conditions—Comptant. Juil

Chaux! Chaux!

Vente positive et sans réserve.

PAR N. VIGNIE, encanteur

MERCREDI 10 juillet 1861, à une heure P. M. il sera vendu sur le wharf de chaux, en face de la rue Celeste.

500 BARILS DE CHAUX DE L'OUEST, en bon état et en lots à la convenance des acheteurs. Conditions à la vente. 9 juillet

Succession de Victorin Guette, No 18,105

Vente positive du bail du magasin No 73, situé dans la rue du Camp, entre les rues Gravier et Poydras.

PAR FRANCIS FERNANDEZ & ABRAMS. FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] de la Deuxième Cour de District pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du [illegible], il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, le [illegible] 15 juillet, à midi, le bail du magasin No 73 rue du Camp, ayant à courir du 1er juillet 1861 au 30 septembre 1863. Egalement—Divers comptes dus à la dite succession par des personnes de la ville, desquels comptes seront décrits plus complètement le jour de la vente. Conditions à la vente

Succession de Joseph Gallet

Eau-de-Vie, Conserves, Bouteilles vides, Serrures, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Huitième District Judiciaire, paroisse Vermillion (No [illegible]), daté du 29 juin 1861, je procéderai à la vente des marchandises suivantes, vendredi le [illegible], à 10 heures et demie du matin, au magasin No [illegible], rue de la Douane

25 paniers bouteilles vides, 30 chaque;

2 caisses liqueurs,

10 do fruits à l'eau-de-vie,

1 caisse conserves contenant 102 boîtes différentes sortes;

1 sac contenant 400 bouchons;

1 futaille eau-de-vie

2 caisses serrures françaises.

Conditions—Comptant 3 juillet—[illegible]

Succession de Hipolyte Grifon.

PAR N VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date [illegible] juin 1861, dossier de la Cour, No [illegible], il sera vendu en vente publique le MERCREDI 10 juillet 1861, à 11 heures A. M., à la dernière résidence du défunt, Bienville No 371, pour le compte de la dite succession—Le mobilier consistant en meubles de salon, [illegible] à manger, de chambres à coucher [illegible] linge de table et de chambre et [illegible]

Et le JEUDI 11 juillet 1861 à 11 heures A. M., au magasin [illegible] Fait de la Commerce [illegible] bureaux, cheval pour harnais.

Conditions—Comptant 28juin—[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement d'été—Pour aller au Lac et en revenir (le même jour) 25 cents seulement. On est prié d'acheter les billets au bureau au dehors de la gare.

—Départ de convois—

—DE LA VILLE— —DU LAC—

6 h. A. M., chars à cheval. 5 h. A. M. chars à vapeur

[illegible]

Les chars de 9 heures seront positivement les derniers à vapeur pendant la saison.

Chars à cheval à 10 heures de soir.

Les chars à vapeur s'arrêteront à la Station de Gentilly quand on les en préviendra, et, elle tiendra au port de la malle, et le dimanche, à la plus grande partie de la voyages de toutes les demi-heures.

Prix, 15 cents pour aller et autant pour retour.

Les conducteurs devront être prévenus à temps pour qu'ils puissent arrêter le convoi.

—Arrangement du dimanche—

Les chars à vapeur au lieu du char à cheval partiront de la ville, à 6 heures du matin.

Les chars à cheval partiront de la ville toutes les heures, de 6 heures à 11 du soir.

Les chars partent de l'une ou de l'autre extrémité du chemin toutes les demi-heures, de 2 heures de l'après-midi à 8 heures du soir.

Les omnibus partent de la rue du Canal pour la gare tous les cinq minutes.

Les passagers sont instamment priés de prendre leurs tickets au dehors de la gare. Des chèques pour leurs bagages leur seront donnés dans les wagons.

G. PARSLEY Surintendant.

2 mai

J. BONNOT,

ENTREPRENEUR

De Pompes Funèbres,

Emploie et vend à son établissement, rue Ste Anne, entre Chartres et Royale—les cercueils métalliques de Fisk et autres fournitures, ainsi que tout ce qui concerne les enterrements.

Magasin

51......Rue Ste-Anne......51

6 fév—1an

MAISON J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

Chapellerie Fashionable.

Articles Civils et Militaires.

Importation directe de France

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, l'assortiment le plus varié et le plus beau qui ait encore été importé, savoir:

Chapeaux de Soie, montés sur une structure adhérente remarquablement légère,

do Witboor, *modèle sur tête*, importés exprès pour la transpiration.

do de Casimir et Castor apprêtés de toutes couleurs.

do de Feutre souples, de toute forme et de toute couleur.

do de Castor souples d'une finesse et d'une légèreté extrêmes et de couleurs variées.

do Magenta, Andalous et Solferino, articles tout nouveaux.

do de Paille de toute espèce dont les genres et Casquettes de toute sorte pour voyages

do d'habitations, Hammocks, Camps et de Panamas.

do d'Amazones de tout genre.

Il fait sur commande et à la mesure exacte de la tête: Kepys pour militaires de tous grades et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.

Comme par le passé les fashionables de la ville et de la campagne pourront commander chez lui leurs coiffures à la mesure exacte de la tête et dans [illegible] ouvriers qu'il a amenés de Paris.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus vaste de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

FROMAGE—6 caisses fromage d'Emmenthal à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31 rue Bienville

FRUITS au jus—[illegible] caisses fruits au jus assortis, [illegible] à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31, Bienville

SUCRE DE LA LOUISIANE—Vieux procédé—20 boucauts sucre à strictement prime, 11 do fully fair à prime, 13 do good fair, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par WM F. VELDENBURGH, Rue Vieille Levée, No [illegible]

CACAO—5,000 livres cacao Guayaquil, première qualité, en débarquement de la barque [illegible] à vendre par E. TROISGROS, 13, rue de la Douane, entre Chartres & Vieille Levée

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

En débarquement du navire [illegible] du Havre: 50 caisses eau de Vichy, de toutes les sources, 200 flacons eau sulfureuse de Bonnes. A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane

AUX PHARMACIENS, Confiseurs et Distillateurs, 50 caisses amandes sans coques, [illegible] balles amandes à coques tendres, 150 caisses prunes sèches, [illegible] graines de lin, 150 do do Canaries, [illegible] caisses gomme en larmes, 50 do do en sortes, 800 livres essence [illegible], bergamotte et roses, 20 caisses gomme arabique [illegible] fleurs d'oranger. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée

CHAMPAGNE—[illegible] paniers champagne de diverses marques, à vendre par S. FLASSAN, rue Vieille Levée Nos [illegible]

EN débarquement du navire John Willie, arrivé de Bordeaux, 100 barriques vin rouge Cantenac Médoc, 20 do vin rouge Grand St-Lambert, 20 caisses kirsch Edmond Perrod, 8 caisses de 2 paniers anisette extra de Chauvelles. A vendre par E. LAMBERT, 22 rue des Magasins

HAUT BARSAC—52 barils Haut Barsac et [illegible] Sauterne, à vendre par S. FLASSAN, rue Vieille Levée, Nos [illegible]

SALSEPAREILLE—Un lot de salsepareille mexicaine, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 45, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

JALAP DU MEXIQUE—Un lot de Jalap du Mexique, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 45, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

BOUCHONS—Un assortiment complet de bouchons à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 45, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

VIN ROUGE—50 barriques Quinsac, en magasin, 25 barriques St Emilion, en magasin, 40 barriques Cambes, en magasin. Et à vendre par S. FLASSAN, rue Vieille Levée, Nos 38 et 40

ST JULIEN—250 caisses St Julien Martinet, 250 caisses Margaux Martinet, en magasin et à vendre par S. FLASSAN, rue Vieille Levée, Nos 38 et 40

CIGARES de la Havane—400,000 en magasin, de différentes dimensions: Figaro, Intimidad, Designio, Meridiana, Southern Confederacy, Tecato, Milan, Flor Vega, etc, garantis purs et importés directement. A vendre par GUMA & MASICH, 38, rue Tchoupitoulas

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—40 caisses fruits à l'eau de vie, assortis, 20 caisses fruits au jus, assortis, 20 do liqueurs superfines, assorties, 200 paniers absinthe extra superfine. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale

Sucre de la Havane.

CENT caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut de la Havane, en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64

CIGARES de la Havane—61,000 Londres et Regalia, des marques de Globe et Intimidad, en débarquement de la Habana et à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane, No 67, entre Chartres et Vieille Levée

SALAISONS! Salaisons—100 caisses capres, 100 caisses olives, 100 do cornichons, 25 barils olives verdales, 2 caisses anchois à l'huile, 75 do olives farcies, à vendre par LANATA frères, 9 et 11, rue Jefferson

HUILE Pâtes Macaroni—500 paniers huile d'olive superfine, 22 onces, 1,000 caisses macaroni et Nouilles, 150 caisses pâtes assorties de Gênes, LANATA, frères, 9 et 11, rue Jefferson

VINS Vins—200 demi-pipes vin de Catalogne très corsé, 50 barriques vin rouge, bon ordinaire, 10 do vin rouge, vieux Margaux, Médoc, 150 do et barils vin blanc, Haut-Sauternes, 100 barils vin de Porto, 100 do vin de Madère à vendre par LANATA frères, 9 et 11 rue Jefferson

SIROPS pour soda, de toutes qualités, à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31 rue Bienville

THE DAILY [illegible]

NEW ORLEANS [illegible]

TUESDAY MORNING [illegible]

Auction Sales [illegible]

THE FU[illegible]

[illegible]